Communauté d'Agglomération
GAP•TALLARD•DURANCE

École de musique

Enfants

Adultes

EDITO

L'École de Musique de notre agglomération Gap-Tallard-Durance accueille plus de 100 élèves et je suis très heureuse en tant que Vice Présidente d'œuvrer à son rayonnement sur notre territoire aux côtés du Président Roger Didier.

Dans cette plaquette, vous découvrirez toutes les disciplines, cours collectifs, ateliers que nous vous proposons et ce dès le plus jeune âge.

Les élèves seront accompagnés dans leurs parcours par une équipe motivée et dynamique avec pour ambition de proposer un enseignement diversifié, riche et adapté à chacun.

La découverte de la musique et la culture pour l'ensemble de nos habitants reste un objectif que l'école s'est donné en offrant un apprentissage musical à tous.

Très belle année à tous, en musique !

Mme Claudie Joubert

Les enseignements

Accordéon chromatique	Guitare
Saxophone	Piano
Flûte traversière	Violon
Violoncelle	Alto
Cuivres	Batterie
Chant choral	MAO

Les cours sont dispensés de septembre à juin selon le calendrier scolaire. L'emploi du temps est communiqué début septembre lors des permanences indiquées sur le site de l'agglo.

La formation musicale est obligatoire dès la première année de cours d'instrument pour les enfants inscrits en parcours diplômant**. Un cours de FM est proposé aux adultes qui le souhaitent.

Éveil musical et Initiation. La durée des séances est de ¾ d'heure. Une démarche pédagogique spécifique d'éveil sensoriel est proposée pour une approche de l'enseignement musical (jeux musicaux, mouvements, rythmes corporels,...)

***Parcours non diplomant : concerne les adultes, les élèves ayant fini le premier cycle complet et souhaitant sortir du cursus diplômant ou les élèves débutants de + de 14 ans.*

Parcours découverte. Le parcours découverte, d'une durée d'une demi-heure permet la découverte de la pratique musicale avec l'essai de plusieurs instruments sur l'année.

Pratique instrumentale. Les élèves sont admis dans les classes instrumentales dans la limite des places disponibles.
Les cours sont individuels et leur durée varie selon le cursus (de 3 à 6 ans/cycle) :
1er cycle : 30 minutes, **2ème cycle** : 45 minutes, **3ème cycle** : 1h00

Les élèves peuvent être admis dans les classes instrumentales en troisième cycle mais l'école ne peut délivrer de diplôme sanctionnant les études dans ce cycle. Durant toute l'année scolaire, les élèves peuvent être évalués sous forme d'audition, d'examens ou de masterclass.

Les ensembles ou ateliers

Les ensembles ou ateliers sont proposés durant toute l'année aux élèves inscrits mais aussi aux ados et adultes extérieurs désirant se perfectionner.

L'école de musique propose différents ensembles de pratique musicale en lien avec les enseignements.

- Ensemble musique traditionnelle adultes / juniors
- Ensemble musique baroque
- Ensemble guitares enfants / adultes
- Ensemble rock (Musiques actuelles)
- Quatuor à cordes
- Ensemble violoncelles

Les concerts

Les élèves de l'école se produisent régulièrement en public.
Chaque année, plusieurs concerts et auditions sont proposés. Ils font partie intégrante de l'enseignement, ponctuent la vie musicale des élèves, mettent en valeur leur travail et participent à l'animation du territoire.

Tarifs pour les Résidents des communes de l'Agglomération ***

Discipline	Tarif mini
Élèves mineurs	
Éveil	60 €
Parcours découverte	100 € QF < 600€
Instrument	210 €
Instrument supplémentaire	60 €
Élèves majeurs	
Instrument	300 €
Instrument supplémentaire	120 €
Élèves majeurs + mineurs	
Atelier	110 €
Atelier suppémentaire	25 €

***Communes concernées :
Barcillonnette • Châteauvieux • Esparron • Fouillouse • Jarjayes • Lardier & Valença • Lettret • Neffes •

Tarif Maxi	Formule de calcul
200 €	60 + QF x 0.05
240 € QF < 1001€	100 + QF x 0.03 si QF < 600 100 + QF x 0.04 si 601<QF<800 100 + QF x 0.05 si 801<QF<1000 100 + QF x 0.06 si QF>1001
350 €	210 + QF x 0,04 si QF < 600 210 + QF x 0,05 si 601<QF<800 210 + QF x 0.06 si 801<QF<1000 210 + QF x 0.065 si 1001<QF<1200 210 + QF x 0.07 si 1201<QF<1500 210 + QF x 0.075 si QF>1501
140 €	60 + QF x 0.03
550 €	300 + QF x 0,065 si QF < 600 300 + QF x 0,07 si 601<QF<800 300 + QF x 0.075 si 801<QF<1000 300 + QF x 0.08 si 1001<QF<1200 300 + QF x 0.085 si 1201<QF<1500 300 + QF x 0.09 si QF>1501
230 €	120 + QF x 0.03
230 €	110 + QF x 0.03 si QF < 600 110 + QF x 0.04 si 601<QF<800 110 +QF x 0.05 si 801<QF<1000 110 + QF x 0.06 si 1001< QF<1200 110 + QF x 0.07 si 1201<QF<1500 110 + QF x 0.08 si QF>1501
70 €	25 + QF x 0.03

La Saulce • Sigoyer • Tallard • Vitrolles • Curbans • Claret • Gap • Pelleautier • la Freissinouse •

Tarifs pour les Résidents Hors Agglomération

Discipline	Élèves mineurs	Élèves majeurs
Éveil **(5-6 ans - cours collectifs de 45 min)**	379 €	-
Parcours découverte*	379 €	-
Instrument	479 €	812 €
Instrument supplémentaire	185 €	185 €
Atelier	240 €	240 €
Atelier supplémentaire	90 €	90 €

* Parcours découverte : permet aux enfants mineurs de découvrir plusieurs instruments tout au long de l'année scolaire.

Les inscriptions

- Les inscriptions et réinscriptions pour l'année scolaire à venir peuvent se faire dès le mois de juin.
- Les dates de permanence de chaque professeur sont communiquées sur le site de l'agglo afin de les rencontrer et d'élaborer l'emploi du temps.
- L'élève ou son représentant légal s'engage à régler les frais de scolarité en totalité même en cas d'abandon en cours d'année.
- L'admission aux cours n'est effective qu'après le dossier complet validé et les droits de scolarité acquités.

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT A L'INSCRIPTION :

- Quotient familial (CAF) ou, à défaut, l'avis d'imposition.

En l'absence de l'un ou l'autre de ces éléments, les tarifs de la tranche la plus élevée seront automatiquement appliqués pour l'élève.

- Un justificatif de domicile.
- Pour le paiement des droits de scolarité prévoir un RIB si paiement en plusieurs mensualités.
- La fiche «autorisations diverses» (à télécharger sur le site de l'agglo www.gap-tallard-durance.fr).

Les modes de paiement

Deux modes de paiement au choix :

- 1 seul versement en chèque libellé à l'ordre du Trésor Public, en CB ou en espèces.
- En plusieurs mensualités (prévoir un RIB)

Les locations d'instruments : 20 € par mois selon les instruments disponibles. L'instrument devra être assuré par l'élève.

Contact École de musique

Directrice : Lydie BERNARD
Tel. : 04 92 54 16 66 / 07 60 06 25 73
@ : lydie.bernard@agglo-gap.fr

Adresse : Bâtiment de la Communauté d'Agglomération
Place du château - 05130 Tallard

Adresse postale : **Communauté d'Agglomération**
Gap-Tallard-Durance
Campus des 3 Fontaines
2, ancienne rte de Veynes
05000 Gap

Permanences secrétariat tous les mercredis après-midi.

Communauté d'Agglomération
GAP•TALLARD•DURANCE